

**PROCES VERBAL DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES DU
TCTBE DU 28 MARS 2015- 16h au 44 rue Hélène Muller- Thiais- 94320**

1/ ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée générale a été convoquée par mail et se tient sur seconde convocation, statuant sans quorum requis (article 10 des statuts).

19 adhérents sont présents.

L'assemblée est présidée par Michel Parent, Président.

L'ordre du jour est abordé.

Point 1 : Rapport moral présenté par le Président .

Le rapport moral ci-annexé est commenté, en particulier sur les effectifs, l'état des structures sportives, les animations, l'équipe enseignante, le bilan sportif.

Après commentaires et discussions, le rapport est adopté à l'unanimité.

Point 2 : Rapport financier présenté par le Trésorier, Guy Trefault .

Les comptes présentés et commentés par le Trésorier sont annexés au présent procès verbal.

Après commentaires et discussions, les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Point 3 : Questions diverses : NEANT

2/ ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale a été convoquée par mail et se tient sur seconde convocation, statuant sans quorum requis (article 12 des statuts).

19 adhérents sont présents.

L'assemblée est présidée par Michel Parent, Président.

L'ordre du jour est abordé.

Point unique : Modifications statutaires

Les nouveaux statuts, selon texte ci-annexé sont présentés, le but de cette refonte étant d'actualiser et de compléter les statuts existants, tout en veillant à garantir un fonctionnement souple et conforme aux textes.

Après commentaires, les Modifications statutaires sont adoptées à l'unanimité.

LE PRESIDENT - Michel Parent

LE SECRETAIRE- Guy Pelcerf